

## POL Avenir : une année débute pour les créateurs

**L**e maire Pierre Allard et le président du Club des Entrepreneurs, René Clavaud, présentaient leurs vœux de réussite pour 2019 aux entreprises hébergées où domiciliées à la pépinière d'entreprises POL Avenir, le vendredi 25 janvier.

Dans son discours, le maire a rappelé que ce sont actuellement 7 entreprises qui sont hébergées ici et 8 qui y ont domicilié leur adresse. «Je rappelle le nombre d'emplois créés ou sauvegardés depuis l'ouverture de la pépinière en 2004 : 253 emplois ! Ce qui montre l'efficacité de notre offre».

Il a présenté l'ouverture en 2018 à deux types d'hébergement : à la pépinière (qui s'adresse aux créateurs avec accompagnement par des dirigeants confirmés, des services et une logis.ique) et à l'hôtel d'entreprises qui s'adresse désormais aux entreprises de plus de trois



René Clavaud et Pierre Allard.

ans d'activité et propose des locaux supplémentaires. «D'ores et déjà, trois entreprises se sont installées à l'hôtel, deux pour des bureaux et une pour un atelier».

Avant de visiter les locaux de l'entreprise Novéa (entreprise adaptée qui emploie des personnes en situation de handicap et propose des services aux entreprises : conditionnement et manu-

tention, sous-traitance industrielle, entretien de locaux, sous-traitance administrative) il a laissé la place au président du Club des Entrepreneurs, constitué de représentants d'entreprises ou d'anciens dirigeants (30 membres à ce jour).

Celui-ci, après avoir repris les buts de l'association, a présenté la création de trois groupes de travail autour de la «dynamisation du réseau et élargissement du club», la création d'un espace de coworking à POL Avenir et la «réindustrialisation du territoire». «Ces groupes sont ouverts à tous ceux qui souhaitent y participer en apportant leur expérience, leurs idées».



Présentation des locaux de l'entreprise adaptée Novéa.